

# Rapport ORATE 1.2.2

## Services et réseaux de télécommunication



Expertise de « niveau 2 »



### Note de synthèse critique sur les apports des travaux ORATE concernant le territoire français

#### Contexte

Les travaux Orate représentent une masse considérable d'informations sur l'état, et les évolutions possibles, de l'aménagement du territoire européen, étudié sous l'angle de différentes thématiques (transport, TIC, démographie...). Ces rapports ont donné lieu à nombre de recommandations politiques concernant des domaines de compétence partagée entre l'Union et les Etats membres. Cependant, pour l'heure, aucun travail de synthèse critique, des résultats, tant politiques que scientifiques, n'a été réalisé au niveau du territoire national. Or, la valorisation des travaux de l'ORATE passe d'abord par leur appropriation politique, aussi bien au niveau de l'Union que de chaque Etat membre.

La présente étude aura donc pour but de réaliser un travail de synthèse critique des travaux de l'ORATE dans le cas français. Ce travail est d'autant plus important que les résultats de l'ORATE sont susceptibles de nourrir la réflexion politique française en matière d'aménagement du territoire, en l'inscrivant dans un cadre européen. Ce cadre européen est de première importance dans les deux années à venir. En effet, le processus de concertation entre la Commission et les ministères concernés dans chaque Etat membre (en France, la DATAR) pour la réforme de la politique de cohésion 2007-2013 a d'ores et déjà été lancé (Cadre de Référence Stratégique National).

#### Evaluation demandée

La synthèse demandée tachera de mettre en perspective les résultats des travaux de l'ORATE concernant le territoire national au regard :

- d'une part de résultats présents dans d'autres publications, françaises ou européennes, connues des experts ;
- d'autre part des décisions et orientations politiques aujourd'hui à l'œuvre en France.

L'analyse devra donc dans un premier temps porter une attention particulière à la manière dont les rapports intègrent les spécificités territoriales françaises, et évaluer la pertinence des recommandations politiques dans le cas français. Elle devra ensuite confronter ces éléments aux résultats présents dans les études hors ORATE les plus pertinentes (selon l'avis de l'expert) pour le sujet traité, ou aux éléments de contexte politique connus de l'expert.

Cette commande n'exclut pas que soit apporté en annexe des compléments d'informations sous la forme :

- Une synthèse descriptive succincte des résultats ORATE présents dans les dits rapports. *Une attention particulière sera apportée aux éléments statistiques et cartographiques permettant d'illustrer ou d'étayer l'argumentaire développé dans le corps du texte.*
- Une *bibliographie* des références utilisées dans le corps du texte pour établir la critique du rapport ORATE. Lorsque ces éléments sont de nature politique, il pourrait être intéressant de redonner en quelques mots, le contexte et les objectifs des décisions ou orientations prises en exemples.

# Projet ESPON 1.2.2 « Telecommunication Services and Networks : Territorial Trends and Basic Supply of Infrastructure for Territorial Cohesion »

Réalisé sous la direction du CURDS

Expertise du rapport

**Emmanuel Eveno**

Professeur des Universités  
Directeur du GRESOC  
Université de Toulouse-Le Mirail

**Avec la participation de**

**David Menchi**

**Alexandre Schmitz**

Etudiants en MASTER 2 Pro « Techniques d'Information et de Communication dans le Développement Territorial »  
Université de Toulouse-Le Mirail

## Introduction

Intégré au programme ESPON, les travaux du projet 1.2.2, qui ont débuté en juin 2002 présentent une analyse complète et détaillée des tendances territoriales et de l'offre en services de télécommunications dans les pays de l'Union européenne. Le Consortium des partenaires du projet est constitué de quatre équipes universitaires : le CURDS de l'*University of Newcastle Upon Tyne* (UK) ; le CEIDET (*Centro de Estudos em Inovação e Dinâmicas Empresariais e Territoriais*) de l'Université d'Aveiro (Portugal) ; le *Karelian Institute* de l'Université de Joensuu (Finlande) ; *the School of Built Environment, Heriot Watt University* (Scotland/ UK)

Le chef de file du projet est l'équipe du CURDS. Il s'agit d'un consortium de recherche particulièrement solide tant la qualité des travaux réalisés par le CURDS font référence dans le domaine de la « nouvelle géographie économique ». Nombre des chercheurs impliqués dans ce rapport sont en effet des experts reconnus au niveau international.

Les données sur lesquelles s'appuie ce rapport proviennent de sources extrêmement diversifiées : Eurostat, l'OCDE, l'UIT plus des données obtenues auprès d'observatoires régionaux et auprès de cabinets de consultants et autres institut de sondage.

Le périmètre de l'étude est l'Union européenne, dans laquelle sont distingués le noyau constitué par « l'Europe des 15 » et les « 12 nouveaux membres » (N12). L'ensemble constitué par « services et réseaux de télécommunication » est défini selon deux modalités. Les auteurs établissent une distinction entre, d'une part les « technologies de réseau » (infrastructures et protocoles de gestion) et les « services associés à des usages » (travail, communication,...), et, d'autre part entre les « technologies matures » constituées par la téléphonie, Internet et les ordinateurs personnels et les « technologies émergentes » représentées par le haut débit et les dorsales du réseau internet.

L'essentiel du travail repose sur l'établissement de critères de développement de ces techniques. Les différences observées à trois échelles successives (macro (national), méso (régional/NUTS2) et micro (métropolitain urbain et rural)), permettent aux auteurs de proposer une typologie fondée sur des cultures nationales en matière de télécommunications<sup>1</sup> qui se décline en quatre groupes :

- culture avancée en matière d'informatique et de communication ;
- Culture avancée dans les communications vocales ;
- Culture avancée en informatique ;
- Faible culture généralisée en matière de TIC.

Dans cette analyse, nous nous attacherons à mettre en perspective le cas français tel qu'il ressort de ce rapport. Dans la deuxième partie, il s'agira de discuter des méthodes, des conclusions et des préconisations présentées dans ce rapport. Enfin, la troisième partie sera consacrée à une mise en perspective de ces résultats au regard de l'évolution des problématiques de la recherche.

---

<sup>1</sup> P. 6 du rapport

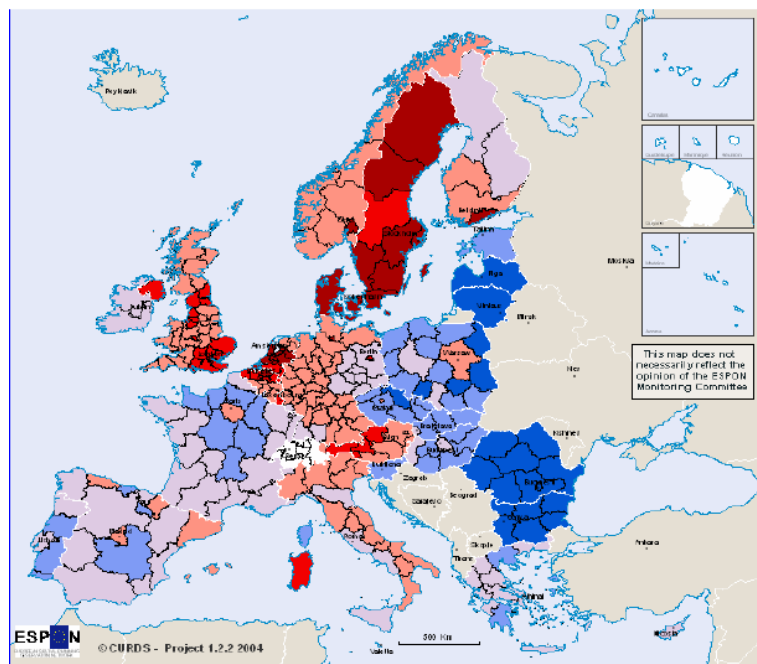
# 1. LE PARADOXE FRANÇAIS TEL QU'IL S'EXPRIME DANS CE RAPPORT

Pour la plupart des indicateurs de développement en matière d'équipements en infrastructures ou en matière de services ou d'usages, la France apparaît comme un cas à part au sein de l'espace européen.

Si l'on reprend la typologie des « cultures nationales » en matière de télécommunications proposée par les auteurs, la France apparaît dans le dernier groupe, celui qui se caractérise par une « faible culture », à l'instar de l'Allemagne.

Elle ne s'inscrit pas dans un continuum spatial qui permettrait par exemple d'étalonner ces critères de développement dans une progression nord-sud, pas plus que dans celle qui serait à établir entre l'ouest et l'est.

Sur certains aspects, la France se situe à un niveau de développement comparable aux pays du sud de l'Union Européenne. La carte présentée en page 10 est de ce point de vue très explicite. Elle traduit en image la typologie qui, selon les auteurs, synthétise les indicateurs pertinents tant du point de vue de la pénétration de ces techniques dans les foyers que dans le monde économique. Elle permet donc un classement synthétique des régions. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les régions françaises sont à un niveau de développement « Modéré » ou « en retard », la seule région qui soit « modérément avancée » étant la région Ile-de-France. Rapportés aux dimensions nationales, ces résultats sont nettement en deçà de ceux des pays du nord de l'Europe, mais ils sont également moins bons que ceux des pays du sud de l'UE. En particulier, l'Espagne, avec plusieurs régions classées au niveau « modérément avancées » et surtout, l'Italie, présentent globalement de meilleurs niveaux de développement.



## Level of telecommunications development

- Highly advanced
- Advanced
- Moderately advanced
- Moderate
- Lagging
- Highly lagging

Origin of data: CURDS

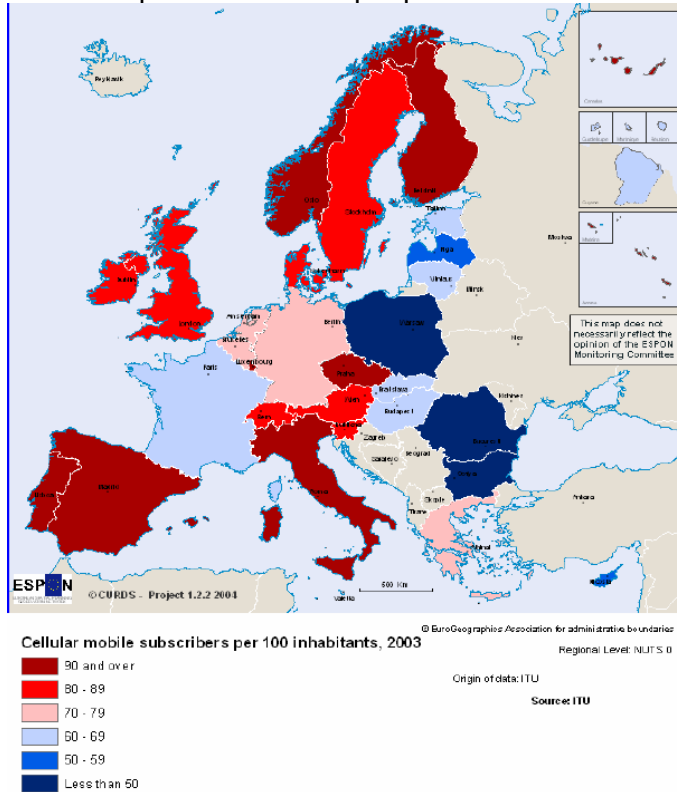
Source: ESPON Data Base

## **Typologie du développement des usages domestiques ou professionnels des télécommunications au niveau régional**

## a) La situation dans les technologies dites matures

### Téléphonie fixe et mobile :

La densité des réseaux de téléphonie fixe varie en fonction des densités de population, les zones les plus densément peuplées sont aussi celles qui disposent de la meilleure desserte.



### Nombre de souscription à des services de téléphonie mobile pour 100 habitants en 2003

Les infrastructures de téléphonie sont largement développées dans l'UE, seules les zones montagneuses, isolées ou frontalières présentent une couverture insuffisante. Pourtant l'ensemble des régions françaises est situé en dessous de la moyenne européenne d'utilisation de la téléphonie mobile. Avec l'Allemagne, la France compte 45 des 50 régions les moins développées de l'Europe des 15.

Au sein du groupe des pays de l'Europe des 15, la France affiche les plus mauvais résultats.

Ordinateurs personnels : Au niveau de l'équipement des foyers français en ordinateurs personnels, les chiffres sont là encore particulièrement décevants. L'étude montre des taux d'adoption de l'informatique inférieurs à 30% de la population dans certaines régions. Avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal, la France présente les résultats les plus faibles au sein de l'Europe des 15. Enfin, le déséquilibre entre zones rurales et zones urbaines est sérieusement marqué.

Internet : En matière de pénétration d'internet dans les foyers, on constate encore une fois cette expression claire et récurrente d'un « retard français ». Alors que le territoire français n'est pas classé en « objectif 1 », ce qui, comme le signalent les auteurs, devrait se traduire par des taux de pénétration supérieurs à ce que l'on peut attendre dans les régions de l'objectif 1, les Régions française sont toutes en dessous de la moyenne européenne. C'est le plus mauvais résultat du groupe des EU15.

## b) La situation dans les technologies émergentes

Au niveau macro, les auteurs soulignent une « fracture nord-sud » au sein de l'Europe des 15 + 2, ce qu'ils expliquent par le fait que les pays « nordiques » sont proches de la « Top Cohort », autrement dit les pays les plus développés au monde sur ces techniques.

### Réseaux à Haut Débit

Tandis que les pays Du nord de l'Europe plus la Belgique et le Luxembourg sont leaders en matière de pénétration des réseaux à haut débit, l'Espagne et le Portugal se classent devant la France ou le Royaume Uni.

Les pays méditerranéens, l'Espagne et l'Italie notamment, témoignent d'une diffusion du haut débit supérieure à la France sur l'année 2002. Seul 2 à 3 % des Français connectés souscrivent au haut débit. (Carte 4). Les disparités territoriales sont encore une fois très marquées, la couverture du haut débit apparaît en priorité sur les métropoles, un retard sérieux est constaté sur les zones rurales.

### E-commerce

La corrélation entre le développement du e-commerce et le développement économique en général n'est pas établie. En fait, les régions les plus avancées dans le e-commerce ne se situent pas dans les pays leaders de l'union. Le rapport pointe des taux d'utilisation particulièrement élevés dans certaines régions tchèques et slovaques.

### Dorsales du réseau Internet

La France est localisée à un emplacement stratégique sur l'espace du réseau paneuropéen. Elle fait partie des pays situés au cœur des dorsales et abrite un grand nombre de liaisons à forte valeur de bande passante.

Cependant la répartition de ces réseaux est particulièrement polarisée, La capitale se positionne au cœur d'un réseau étoilé où converge la majorité des dorsales, les points d'ancrage de ces liaisons se répartissent ensuite entre les métropoles.

## **2. L'ACTUALITE DU RAPPORT**

Les données statistiques sur lesquelles s'appuie ce rapport ne correspondent plus aujourd'hui à la réalité du cas Français. Si ce travail est paru en mars 2005, les résultats qu'il présente sont issus de données collectées pour la majorité d'entre elles en 2002. Et c'est précisément à ce niveau que se situe le problème, dans ce laps de temps qui est trop distendu pour les objets ou les questions qui sont en jeu : le marché des Techniques d'informations et de communication, les usages sociaux, les politiques publiques qui s'en emparent... évoluent rapidement et la situation de la France a été très sensiblement modifiée pendant ces trois années.

Notre démonstration portera sur des techniques où les écarts par rapport à la situation actuelle sont les plus marqués. Nous nous concentrerons en conséquence sur les équipements domestiques en ordinateurs personnels, la téléphonie mobile et Internet pour les technologies matures et sur le haut débit pour les technologies émergentes.

Les résultats exposés dans le rapport ont été confrontés aux données de cadrages publiées par le « Tableau de Bord du Commerce électronique » de la « Mission pour l'Economie Numérique » du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ces données de cadrage présentent des données qui vont jusqu'à l'année 2004. Par ailleurs, nous nous référerons également aux données les plus récentes dont on peut disposer sur ces questions : celles qui ont été obtenues lors d'une étude nationale menée par l'institut GFK.

*Methodologie de l'étude GFK: Sondage réalisé à la mi-décembre 2005 auprès de 1069 foyers interviewés en face à face sur plus de 20 questions. Ces foyers sont représentatifs de la population Française d'après la méthode des quotas. (Selon les critères de sexe, d'âge, de profession, de région et de taille de la commune d'habitation).*

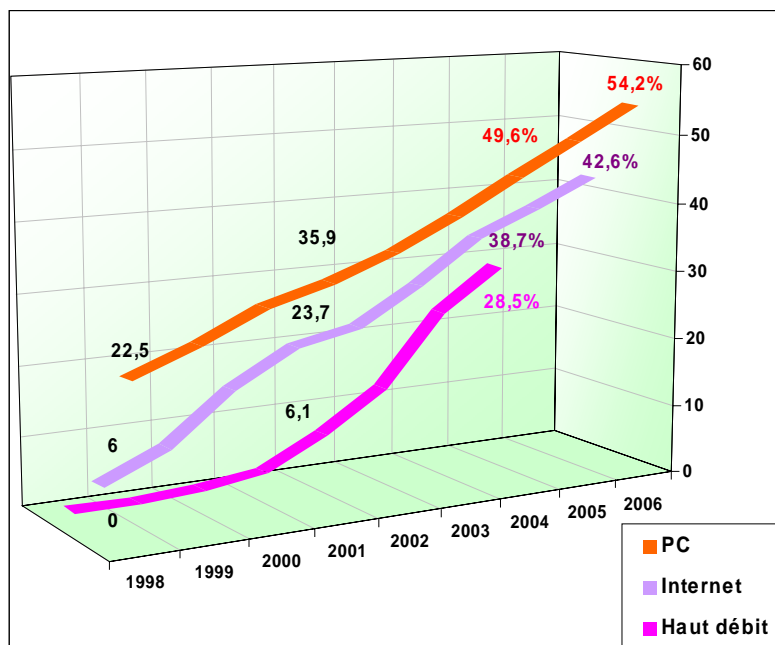
### **a) Statistiques d'équipement sur le territoire Français :**

Le rapport présente pour l'année 2002 un niveau d'équipement de la France « modéré » voire « en retard », les chiffres montrent des taux d'équipement en ordinateurs personnels inférieurs à 30% dans certaines régions, un nombre d'abonnés à Internet inférieur à la moyenne européenne sur l'ensemble des régions, et seulement 2 à 3 % de foyers connectés en haut débit.

La réalité est aujourd'hui toute autre, l'étude GFK révèle que 49,6% de foyers étaient équipés de micro-ordinateur à la mi-décembre 2005 et la barre symbolique des 50% est aujourd'hui très probablement franchie.

Près de 40 % (38,7 % selon GFK) des foyers sont aujourd'hui connectés à Internet et les trois quarts des foyers reliés à Internet le sont en haut débit.

En se basant sur des chiffres datant de 2002, le rapport occulte la période de pleine expansion des TIC en France qui a justement eut lieu à partir de 2002. Sur la période 2002 - 2005, l'équipement des ménages en ordinateurs individuels a progressé d'un tiers, le nombre de foyers connectés à Internet a presque doublé et l'accès au haut débit a connu une croissance spectaculaire. Entre 2002 et 2003, cette croissance est de 25 %, pendant l'année 2004, elle passe même à plus de 38 %<sup>2</sup> pour se situer, à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2005 à 44 %<sup>3</sup>. Cette progression exceptionnelle change notablement la situation française en matière de TIC. (Graphique 3)



**Graphique 3 : Evolution de l'équipement des foyers depuis 1998 (en % de la population équipée)**  
(source GFK)

<sup>2</sup> Sources : IPSOS pour la DG société de l'information – 2004, cité par le Tableau de bord du Commerce électronique en France, MINEFI.

<sup>3</sup> Sources : ART (<http://www.art-telecom.fr/>)

## **b) Le « rattrapage » français**

A l'instar de ce qui s'est passé dans le courant de la décennie 1970 à propos des lignes fixes de téléphone et pour lesquelles avaient été élaboré un « Plan de rattrapage », il semble que les différentes politiques publiques françaises censées faciliter « l'entrée de la France dans la société de l'information » ait commencé à permettre un rattrapage de ce fameux « retard français ».

En étant caler sur les chiffres de la fin de l'année 2002, ce rapport ne permet pas de prendre en compte que, sur bien des critères, la croissance française a été effectivement plus forte que celle de ces voisins européens.

C'est le cas notamment pour ce qui concerne la téléphonie portable. Selon l'ART, en « nombre de clients », la France est désormais au quatrième rang européen, derrière l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Si l'on s'en tient au pourcentage de la population nationale, elle était, en 2003, selon les données publiées en 2004 par l'UIT, au huitième rang des pays européens.

Les données publiées par l'ART indiquent que, pour le second semestre 2003, c'est en France que la croissance du parc de connexion à haut débit a été la plus forte. La France devance l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les données les plus récentes (*Point Topic - 30 septembre 2005*) montrent que la France est aujourd'hui le pays européen disposant du plus grand nombre de lignes d'accès au haut débit. Si l'on ramène le nombre de lignes disponibles au nombre d'habitants du pays (tableau3), là encore la France se situe dans une position confortable, elle se classe au septième rang européen devant le Royaume Unis et l'Allemagne et derrière des pays comme les Pays-Bas, le Danemark, et la Suisse.

**Tableau 3 : Taux de connexion au haut débit par pays en Europe** (En nombre d'habitants par lignes)

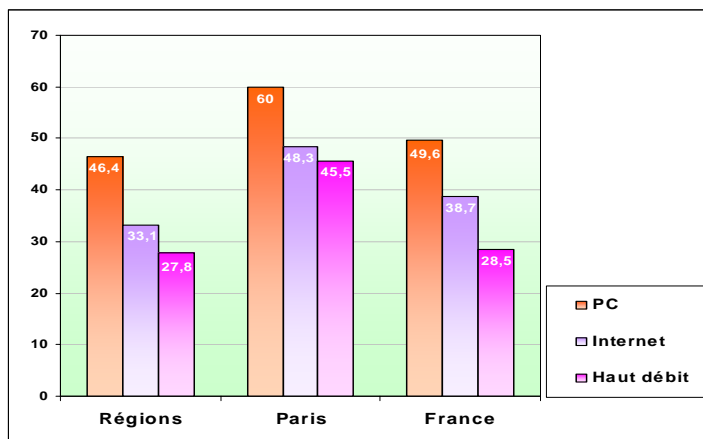
<b>Pays</b>	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Total des lignes</b>	<b>Nombre d'habitant par lignes</b>
<b>Pays Bas</b>	16 491 461	4387	3759,2
<b>Danemark</b>	5 450 661	1225	4449,5
<b>Suisse</b>	7523934	1682	4473,2
<b>Finlande</b>	5 231 372	1003	5215,7
<b>Norvège</b>	4 610 820	884	5215,9
<b>Belgique</b>	10 472 842	1857	5639,7
<b>Suède</b>	9042568	1550	5833,9
<b>France</b>	61044684	8411	7257,7
<b>Autriche</b>	8 192 880	1068	7671,2
<b>Royaume-Uni</b>	59911586	7109	8427,6
<b>Allemagne</b>	82422299	8927	9232,9

Source : *Point Topic - 30 septembre 2005*

### c) Une progressive atténuation des disparités territoriales

A tous les niveaux, le rapport présente une répartition inégale des réseaux et des services de télécommunication sur le territoire avec une domination particulièrement marquée de la capitale sur le reste du pays. Les résultats annoncés correspondent bien à la période de 2002 où les données ont été prélevées, mais depuis la densification du réseau ADSL, le développement de technologies alternatives et le développement d'opérateurs locaux... les déséquilibres Paris / province se sont atténués. (Graphique 2)

Les Parisiens sont toujours plus équipés que la moyenne des Français avec un foyer sur deux connecté à Internet en haut débit, mais le reste du pays progresse, et pas seulement les grandes agglomérations : environ 50% des possesseurs de micro-ordinateurs vivent dans des villes de moins de 100 000 habitants. (Source GFK)



**Graphique 2 : Décalage Paris – province (en % de la population équipée)** (source GFK)

### d) Analyse des préconisations du rapport

Les auteurs du rapport, dans un souci de cohésion, tiennent à préciser que l'étude engagée doit prendre en compte toute la complexité du cas Européen, soit :

- Un nombre important de pays concernés,
- Des différences de niveau économique entre ces pays, ainsi qu'entre les régions de ceux-ci,
- Des différences liées à l'Histoire propre à chaque pays concernant l'évolution des techniques d'information et de communication.
- Des utilisations variées des techniques selon des contextes géographiques distincts.

Chacun des pays a donc ses représentations spécifiques, son propre système d'intervention publique, son histoire, sa « culture technique »..., pourtant, la dernière partie du rapport présente des propositions en matière de politiques territoriales destinées à l'ensemble des Etats. Nous sommes là au cœur du dilemme entre l'émergence de modèles spécifiques en matière de « culture » sur la question des TIC ou des télécommunications et la nécessité d'outils de pilotage de ces politiques publiques à un niveau macro. L'émergence des modèles « culturels » a de plus en plus à voir avec les dynamiques territoriales, avec les dimensions locales de l'appropriation des techniques tandis que les outils de pilotage sont surtout attendus aux niveaux des Etats voire de l'Union européenne. Le dilemme porte donc sur la question des échelles cohérentes.

### **Les Préconisations :**

- Chaque Etat doit imposer des conditions réglementaires pour favoriser la diffusion des services en matières de télécommunications sur tous les territoires.
- Il faut considérer le monde des télécommunications d'un point de vue régional et local et non plus uniquement au niveau national et international pour pouvoir mieux répondre aux besoins des usagers. Le développement d'agences locales et régionales doit être favorisé.
- Le secteur public peut être la solution pour les territoires désertés par les opérateurs privés si les gouvernements imposent des partenariats public/privé. En étant le constructeur ou le propriétaire des réseaux, le secteur public a le pouvoir d'imposer des investissements sur les territoires périphériques par le biais de politiques volontaristes.
- Enfin, et surtout, il faut améliorer la façon de collecter et analyser les données en matière de télécommunications dans leurs rapports aux contextes territoriaux. La création d'observatoires régionaux travaillant en partenariat semble être une solution.

Un des points sur lesquels insistent les auteurs est la création d'agences de développement dans les régions européennes sur la question des techniques d'information et de communication. Or celles-ci sont déjà largement présentes et parfois depuis de nombreuses années sur le territoire français, que ce soit au niveau régional ou local. Une liste exhaustive est d'ailleurs disponible sur le site de la Délégation aux Usages de l'Internet du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. D'une manière générale, on constate que la France a mis en œuvre dans le cadre de ces politiques publiques plusieurs des préconisations du rapport.

Plusieurs des « outils de pilotage » préconisés par les auteurs du rapport sont, en France, opérationnels depuis longtemps et fonctionnent relativement bien. Que ce soit en terme de politique d'aménagement des territoires où en matière d'Observatoire ou d'agence de développement centrée sur les Tic, la France est plutôt en avance vis-à-vis de ses grands partenaires européens (Allemagne ; Royaume-Uni...).

### **3. POINTS DE VUE CRITIQUE AU REGARD DES PROBLEMATIQUES ACTUELLES**

#### **a) Méthodologie suivie par les auteurs**

Le travail réalisé par le Consortium d'équipe dirigé par le CURDS est très bien mené. Nous considérons que cette somme de données collectées et analysées constituent une réelle performance. La méthode est très scrupuleuse et pourtant les résultats nous paraissent un peu décevants. Nous soulignons d'emblée que la critique ne porte pas sur la qualité du travail, mais sur la portée des conclusions que l'on peut tirer des données collectées.

Comme l'indiquent les auteurs, le processus de collecte des données a été complexe parce qu'il a fallu compiler diverses sources : auprès de la Commission européenne, Eurostat, l'OCDE, l'UIT, divers Consultants en télécommunications (KMI, Telegeography, Point Topic...) ainsi que d'autres projets européens (BISER, SIBIS...).

Comme le rappellent les auteurs, ce travail de rassemblement des données avait déjà été réalisé dans le cadre de leur précédent rapport. Pour actualiser leurs données, ils s'en sont remis à un Consultant, l'INRA, tandis qu'ils se concentraient sur l'analyse de ces données.

Les auteurs sont très conscients de l'hétérogénéité des données rassemblées. Pour tenter de les harmoniser, ils ont contacté des acteurs nationaux et régionaux. Cet exercice a été sous-traité durant la première année du projet Espon. Les résultats sont décevants. Les opérateurs de télécommunications, les fournisseurs d'accès... rechignent le plus souvent à communiquer leurs données car elles sont généralement considérées comme « commercialement sensibles ».

## **b) Une approche « diffusionniste » et centrée sur les infrastructures**

Le point de vue des auteurs nous paraît très typique des travaux que livre le CURDS sur des sujets de même nature et ceci depuis de nombreuses années<sup>4</sup>. Nous sommes là dans une approche de géographie-économique qui s'inspire des théories de la diffusion des innovations et qui, dans le courant des années 1980 a très fortement contribué au renouvellement de la démarche géographique sur ces questions.

Or, ce type d'approche est particulièrement adapté pour rendre compte des premiers temps d'une innovation et pour traiter des données quantitatives. A partir du moment où l'innovation commence à s'installer, dès lors que, au-delà des questions de diffusion s'ajoutent des questions d'appropriation, de restructuration, d'acculturation... et qu'il est nécessaire de travailler sur des données qualitatives, on observe que la portée explicative de ces approches s'atténue.

Les auteurs en sont d'ailleurs conscients. Ils signalent effectivement que, avec la méthode qu'ils ont employé, s'ils peuvent décrire les disparités territoriales, ils ne peuvent pas réellement les expliquer<sup>5</sup>. Ils ont, semble-t-il, manqué de ressources pour aborder ces questions et suggèrent des études complémentaires approfondies sur des régions spécifiques.

Dans la mesure où le cas français se trouve particulièrement exposé dans ce rapport, il est regrettable que les auteurs n'aient pas pu faire des vérifications plus fines en sollicitant par exemple des expertises françaises sur tel ou tel point (et ils sont nombreux) où la France se signalait.

En fait, la plupart des données sur lesquelles s'appuient les auteurs sont des données sur l'offre en matière de services et de réseaux de télécommunications. Or, s'il y a de nombreuses corrélations entre le développement socio-économique d'un territoire et la diffusion d'une

---

<sup>4</sup>Cf, par exemple :

**Goddard, J.B.; Gillespie, A.** [Advanced telecommunications and regional economic development](#). *Geographical Journal* 1986, **152**(3), 383-97; **Owen, D.W.; Coombes, M.G.; Gillespie, A.E.** [The 'urban rural shift' and employment change in Britain](#). In: Danson, M., ed. *Redundancy and Recession: Restructuring the Regions*. Norwich: Geobooks, 1986 ; **Goddard, J.B.; Gillespie, A.E.; Thwaites, A.T.; Robinson, J.F.** [The impact of new information technology on urban and regional structure in Europe](#). *Land Development Studies* 1986, **3**, 11-32; **Foord, J.; Gillespie, A.** [Office Work and New Technology in Tyne and Wear](#). *Northern Economic Review* 1985, **12** ; **Gillespie, A.** [Telecommunications and the development of the less favoured regions of Europe](#). *L'Europe des Communications, le Bulletin de l'IDATE* 1985, **21** ; **Goddard, J.; Gillespie, A.; Robinson, J.; Thwaites, A.** [The impact of new information technology on urban and regional structure in Europe](#). In: Thwaites, A.; Oakey, R., ed. *The Regional Economic Impact of Technological Change*. London: Frances Pinter, 1985.

<sup>5</sup> P. 35 du rapport.

infrastructure et/ou de services de télécommunication, cette corrélation devrait toutefois être systématiquement expliquée.

C'est ainsi que les pays « nordiques » et notamment les pays scandinaves, qui sont ceux qui ont eut les politiques publiques parmi les plus ambitieuses dans le développement des infrastructures se retrouvent tout naturellement dans la « Top Cohort ». Par contre, dans un pays comme la France, le faible développement de la téléphonie portable s'est longtemps expliquée par le fait que la téléphonie fixe ayant été dans la décennie précédente d'objet d'une politique publique très ambitieuse –le Plan de rattrapage des télécommunications- le réseau français en téléphonie fixe a longtemps suffi à satisfaire la demande. A contrario, on a pu expliquer le développement extrêmement soutenu de la téléphonie portable en Italie pour des raisons « culturelles » (l'objet « téléphone portable » en tant qu'objet de « distinction sociale ») mais aussi comme un palliatif au mauvais état du réseau de téléphonie fixe. Dans ce cas précis, l'avance « technologique » de l'Italie sur la France en matière de téléphonie portable était l'effet-miroir de son retard en téléphonie fixe. Même si les auteurs classent les techniques en deux groupes : « matures » et « émergente » (ce qui renvoie à la terminologie de l'ART sur les « technologies de rupture »), il n'est pas évident d'établir un classement hiérarchique entre ces techniques.

Ceci étant, comme le signalait d'ailleurs Gabriel Dupuy dans son expertise du rapport intermédiaire, il y a plusieurs modèles territoriaux de déploiement d'une technique. Mais appréhender ces modèles territoriaux (ou « modèles culturels nationaux en matière de télécommunication » comme les présentent le rapport) signifierait mettre en dialectiques les politiques publiques de ces pays avec la réalité des usages marchands, des usages sociaux, des demandes sociales...

### **c) Quelques pistes**

Les auteurs du rapport se préoccupent justement assez peu des politiques publiques. Il est assez paradoxal de se concentrer sur les infrastructures, tout en évoquant comme clé d'explication des dimensions « culturelles/nationales » et en esquivant la question des politiques publiques à l'intérieur desquelles se déploient ces Tic sur les territoires.

Dans le cas français, cette non prise en compte des politiques publiques aboutit à escamoter le caractère original des solutions mise en œuvre par ce par ce pays pour « rattraper son retard » et « faciliter [son] entrée dans la société de l'Information ». En effet, face à ce que l'Etat commence à considérer dès 1997 comme un « retard de la France » en terme d'usage des TIC et particulièrement de l'Internet, le Gouvernement a lancé un programme ambitieux destiné à démultiplier les usages : les lieux d'accès publics à Internet. Cette politique publique se déclinera dans de multiples « labels », tels que les ECM, Poin Cyb, Cyberposte.... et dans le programme « Cyberbase » confié à la Caisse des Dépôts et Consignations. On en retrouve également trace dans la catégorie des « emplois jeunes » destinée à fournir les animateurs de ces lieux d'accès publics.

En fait, il est important de concevoir une typologie plus fine que celle proposée par les auteurs dans leur approche des cultures nationales en matière de télécommunication. On se rend compte effectivement qu'il existe davantage de modèles que ceux exposés ; En particulier, dans certains pays, l'usage des Tic et en particulier d'Internet passe par l'équipement domestique. Dans d'autres pays, et ce fut plusieurs années durant le cas de la France, cet usage des Tic passe par d'autres voies, telles que dans le monde scolaire, et surtout avec les lieux d'accès publics à Internet.

La perspective générale que livre ce rapport se résume dans la production d'un classement des pays en fonction des scores qu'ils parviennent à établir sur telle ou telle des techniques

proposées. La distinction entre « technologies matures » et « technologies émergentes » n'est pas suffisamment précise pour estomper le caractère réducteur du classement qui en ressort. Il n'y a pas, dans l'absolu, de lien très explicite entre le développement de telle ou telle de ces techniques avec le développement socio-économique ou, plus précisément, le rythme de diffusion d'une technique dans une société ne signifie pas que cette dernière est plus réactive que telle autre où cette technique aurait une diffusion plus lente. Ce qu'il conviendrait d'analyser en détail ce sont les modalités de ces diffusions différenciées. Quand la diffusion est rapide, elle peut signifier une acculturation rapide et cette acculturation peut être vue comme positive (aptitude à intégrer des innovations) mais aussi comme le résultat d'une domination culturelle (à l'instar de ce qui existe dans l'économie du cinéma, certains pays n'ayant pratiquement plus aucune production nationale, adoptent sans « résistance culturelle » le cinéma et les codes culturels « hollywoodien »). A rebours, quand la diffusion d'une technique est lente, on peut admettre qu'elle rencontre des résistances ou alors que la technique se transforme, se « négocie » avec les « cultures » d'accueil. C'est en cela, selon nous, qu'il conviendrait de poursuivre ce travail entamé dans une perspective « diffusionniste » et de le confronter à une approche centrée sur les processus « d'appropriation ».

Poursuivre ce travail dans une perspective « appropriationniste » signifierait plusieurs inflexions importantes, sans pour autant renoncer à tenir une sorte de base de données actualisées sur l'ensemble des critères abordés par le rapport. En quelques sortes, il s'agirait de passer d'une approche descriptive, structurée par des données quantitatives, à une approche compréhensive, fondée sur des données qualitatives et des approches micro.

Pour poursuivre ce travail, il conviendrait effectivement (c'est ce que suggèrent les auteurs du rapport) de conduire des enquêtes plus détaillées sur des territoires spécifiques afin de dresser une typologie plus fine des formes de diffusion et d'appropriation des techniques en relations avec les politiques publiques favorisant la diffusion des outils, l'installation des infrastructures, le déploiement de plateformes de services (les portails des collectivités locales par exemple...), les usages sociaux ou économiques...

Il conviendrait également de considérer de façon spécifique les politiques publiques territoriales en matière de Tic. Plusieurs expériences sont en cours au niveau européen en matière de coopération décentralisée sur les Tic. Le Projet Prélude par exemple qui s'est attaché à analyser les formes d'émergence des « Clusters » en matière de Tic dans différentes régions européennes, ou encore le projet eAtlasudoe, qui a pour ambition d'établir une méthode commune entre Agences régionales centrées sur la Société de l'Information, équipes de recherche en sciences sociales et acteurs publics régionaux.

## Éléments de bibliographie

*Les références suivantes sont proposées non pas pour compléter celles du rapport, mais pour prolonger les pistes de recherche proposées pour compléter ce travail et le confronter à des approches plus centrées sur des dynamiques territoriales, sur des études de cas approfondies, où la question des politiques publiques territoriales ou territorialisées ainsi que celle des usages et des usagers pourraient être prises en compte.*

**AZEMA Ariane et PARTHENAY Dominique** ; Les schémas de services collectifs, poisson pilote des politiques publiques territoriales ; Territoires 2020 ; DATAR / La Documentation française ; n°4, 2<sup>ème</sup> semestre 2001.

**CURRIEN Nicolas et MUET Pierre-Alain (dir)** ; La France dans la Société de l'Information ; Rapport du Conseil d'Analyse Economique ; La Documentation française ; dec . 2003.

**DUPUY Gabriel** ; Internet : géographie d'un réseau ; Paris, Ellipses, 160 p., Coll. Carrefours, 2002.

**DUTTON William et al.:** Society on the Line : Information Politics in the Digital Age; Oxford Univ. Press; 1999.

**FLORIDA Richard** ; The rise of the creative class : And how it's transforming work, leisure and community in everyday life ; Basic Book, New York ; 2002.

**HAMPTON Keith and WELLMAN Barry**; ["Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb."](#) *American Behavioral Scientist* 43, 3 (Nov, 1999): 475-92.

**IRIBARNE Alain d'**; "Pour une approche socioculturelle des autoroutes de l'information »; In Revue Transversales; n° 30; Janvier/Décembre 1994.

**LEFEBVRE Alain et TREMBLAY Gaëtan (Dir.)** ; Autoroutes de l'Information et Dynamiques territoriales; Presses Universitaires du Québec et Presses Universitaires du Mirail; 1998.

**VODOZ Luc (Dir.)** ; NTIC et territoires, enjeux territoriaux des NTIC ; Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

**WELLMANN Barry** ; "Connecting Communities: On and Off Line." *Contexts* 3, 4 (Fall): 22-28 ; 2004.